

# FLASH Économie

JOURNAL D'INFORMATIONS ÉCONOMIQUES ET JUDICIAIRES

EDITION QUOTIDIENNE (66<sup>ème</sup> ANNEE) N°1674 LUNDI 07 DECEMBRE 2020 PRIX : 5 DH

POUR VOS ANNONCES AU  
BULLETIN OFFICIEL  
PENSEZ A  
FLASH ECONOMIE  
05 22 20 30 31

## OFFRES DE SERVICES

### Le meilleur logiciel pour gérer et piloté efficacement votre entreprise

A partir de 950 DH/an

Devis, factures, gestion commerciale, trésorerie, comptabilité,  
support client, gestion de stocks, de production, des  
interventions, et bien plus.  
Vos collaborateurs vont adorer.

المجلة المغربية  
للحريّة والرسميّة  
نشرة الإعلانات القانونية والقضائية والإدارية  
لنسخة: 10 دراهم

تعميرة الاشتراك		بيانات المشتركات	
في العتاج	في العتاج	سنة النشر	سنة النشر
البريد الإلكتروني: 0537.76.58.25 - 0537.76.58.24	البريد الإلكتروني: 0537.76.54.13	عدد النسخ: 200	عدد النسخ: 200
البريد الإلكتروني: 310 810 101402908423101	البريد الإلكتروني: 310 810 101402908423101	عدد النسخ: 200	عدد النسخ: 200

## ANNONCES LEGALES P 4-7

**ANNONCES LEGALES**

**REDACTION JURIDIQUE**  
AL BACHA MEDICINE  
DES MEDICINS  
TELEFAX: 069.96.14.45  
0537.76.58.25

**DECRET D'UN ADMINISTRATEUR NOMINATION D'UN INDELU ADMINISTRATEUR**

**ETABLISSEMENT LEON A. BERTHY**  
AVIS DE CONVOCATION

**ETABLISSEMENT NAIR JAMAL S. RUE TOU N° 91 CITE CHAMAL CASABLANCA**

## LES FLASHS P 2-3

**La nouvelle donne des relations économiques internationales**

**Les mots d'une nouvelle réalité de l'entreprise**

**Clôture de l'appel à candidatures du programme Emerging Mediterranean 2020**



## Au bureau ou en déplacement

Sur Ordinateur, Tablette, ou Smartphone.  
Vos données sont accessibles à tout moment,  
et sur tout les navigateur.

Tél: 05 22 47 37 74 Port : 06 44 55 76 90  
Avenue des FAR CASABLANCA

## LES FLASHES DE LA SEMAINE

A TRAVERE LA PRESSE

### **La nouvelle donne des relations économiques internationales**

Maintenir compétitive son entreprise est une tâche de plus en plus difficile à assurer par le management des grandes entreprises. La baisse des prix généralisée, consécutive à l'entrée des pays émergents de plain-pied dans la mondialisation, met beaucoup de secteurs dans les pays développés devant des choix industriels difficiles. Entre maintenir des emplois dans ces pays, et donc du pouvoir d'achat, et externaliser certaines fonctions de l'entreprise pour se maintenir sur le marché, la décision est rarement évidente, surtout quand les pouvoirs publics, soucieux de préserver les emplois et les recettes fiscales, s'en mêlent.

#### **- Un changement de contexte**

La division internationale du travail avait imposé aux pays dits en voie de développement, dont la majorité sortait à peine de la colonisation, de se spécialiser dans des secteurs primaires à faible valeur ajoutée. Mais à mesure que certains pays : les dragons et les tigres asiatiques, les pays européens de l'ancien bloc de l'Est, certains pays d'Amérique latine et dorénavant les BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud), s'affranchissaient de cette fatalité et s'industrialisaient à un rythme accéléré, cette configuration devenait de plus en plus obsolète.

La réalité des relations économiques internationales est aujourd'hui marquée par des pays produisant à faibles coûts des produits rivalisant en qualité avec ceux venant des pays développés.

Face à cette concurrence d'un nouveau type, les grandes entreprises américaines et européennes ont dû accepter de confier une partie (ou la totalité) de leur production à des pays à faibles coûts de main-d'œuvre, donnant naissance à une activité pesant annuellement des milliards de dollars de revenus : l'Offshoring.

#### **- Un phénomène récent**

L'Offshoring désigne le transfert d'une partie ou de la totalité d'un processus de production de biens ou de services vers des pays étrangers qui offrent un avantageux rapport coûts de fabrication (essentiellement bas salaires)/productivité. Le phénomène ayant commencé dans les années 1970 par des entreprises américaines qui se sont progressivement rendues compte qu'elles pouvaient réduire leurs coûts en délocalisant certaines parties de leur processus de transformation. Ce mouvement a été poursuivi ultérieurement par leurs homologues européennes, voulant bénéficier des mêmes avantages.

Pendant la décennie 2000, cette tendance a pris une ampleur considérable, devenant la pierre angulaire de la politique de développement de beaucoup de pays, tels que le Maroc, la Tunisie et la Turquie. Grâce à l'Offshoring, un pays comme la Chine est devenu l'usine du monde, en raison d'une main-d'œuvre très qualifiée et à faible coût. Aujourd'hui, les produits les plus usuels jusqu'aux plus pointus sont fabriqués, totalement ou partiellement, dans le pays de Mao Tsé-Toung. Quant à l'Inde, elle a réussi à s'imposer comme leader dans le marché mondial de l'Offshoring des services (développement et maintenance informatiques, centres d'appels, délocalisations de back-offices, etc.), grâce à la compétence de ses ingénieurs. Ainsi, une partie non négligeable des programmes informatiques des grandes multinationales Hi-Tech sont développés en Inde. Le Maroc est en phase de se transformer en un acteur incontournable dans les secteurs de l'automobile et de l'aéronautique, grâce aux possibilités qu'il offre aux grandes entreprises du secteur.

#### **Le bonheur des uns...**

L'Offshoring intéresse au plus haut niveau beaucoup de pays émergents ou en voie de développement qui se livrent une concurrence féroce pour attirer des donneurs d'ordre (cas du Maroc et de l'Algérie dans le secteur de l'automobile). En effet, outre la création d'emplois qu'elle permet, notamment pour les jeunes diplômés que les secteurs traditionnels n'arrivent plus à recruter, la délocalisation contribue à la croissance économique des pays récipiendaires et à l'amélioration du niveau de vie de leurs populations, grâce aux effets d'entraînement qu'elle exerce en amont et en aval (notion d'écosystème).

Par ailleurs, l'Offshoring est une activité fortement génératrice de devises, ce qui est de nature à équilibrer ou, du moins, à réduire les déficits structurels des balances de paiement des pays en développement bénéficiaires. Et pour cause, les donneurs d'ordres sont souvent de grandes entreprises américaines ou européennes payant leurs prestations en devises. Enfin, l'Offshoring peut s'avérer un fabuleux levier de transfert de savoir-faire et un bon accélérateur d'industrialisation, à condition que les pays bénéficiaires investissent dans la remontée en chaîne et augmentent leurs taux d'intégration (part de la production fabriquée localement). Cette stratégie ne peut se réaliser et être payante que si ces pays offrent, à terme, grâce à l'amélioration des systèmes de formation et à la mise en place de véritables filières de recherche et développement, du capital humain qualifié, au lieu de la main-d'œuvre bon marché et attirent par des infrastructures de qualité, au lieu de n'offrir que des avantages fiscaux.

#### **- ... et le malheur des autres**

Si les pays bénéficiaires rivalisent sur cette activité qui fait leur bonheur, il n'en est pas de même pour les pays des donneurs d'ordre. En effet, les responsables politiques de ces pays considèrent l'Offshoring comme une menace pour les emplois et donc le niveau de vie de leurs citoyens. Ils y voient également un manque à gagner en termes d'impôts, voire un moyen d'évasion fiscale (cas où la délocalisation se fait au sein de filiales appartenant à un même groupe).

Depuis le début des années 2000, il n'est pas une campagne électorale où le thème ne revient pas avec force de la part de candidats promettant à leurs électeurs, une fois au pouvoir, de stopper le phénomène, voire d'en inverser le mouvement (on parle de relocalisation ou de co-localisation), mais en vain.

La tendance ne fait que se confirmer, car elle transcende le discours politique et répond à une nouvelle contrainte dans les relations économiques internationales, celle de pays ayant accédé au savoir scientifique et au savoir-faire industriel leur permettant de fabriquer des produits de bonne qualité, mais sans avoir les boulets de l'État providence des pays donneurs d'ordre. C'est désormais une réalité et il faut faire avec.

**LE MATIN**

### **Les mots d'une nouvelle réalité de l'entreprise**

Offshoring, Onshoring, Outsourcing, Insourcing, délocalisation, co-localisation, relocalisation... On est assailli de ces termes, dont on ne comprend pas systématiquement les subtilités et l'intérêt pour une entreprise.

Ils tournent tous autour du même concept, mais avec des nuances qu'il faut comprendre, avant de décider de l'option la plus avantageuse pour l'entreprise.

Derrière cette tendance qui s'impose tant dans les relations économiques internationales, qu'en tant qu'outil de management, il y a une certaine vision de l'entreprise.

Cette dernière est désormais considérée comme un ensemble de blocs ou de fonctions indépendants les uns des autres (comptabilité, recherche et développement, informatique, paie, production d'un composant, etc.) et opérant selon des relations de clients fournisseurs.

La réalisation d'un bloc à l'intérieur de

## LES FLASHES DE LA SEMAINE

A TRAVERE LA PRESSE

l'entreprise n'est donc plus une nécessité, à partir du moment, où elle peut le faire à l'extérieur, à moindre coût et parfois avec une meilleure qualité (les avantages de la spécialisation).

Dans un cas extrême, l'entreprise, en tant qu'entité, devient un ensemble de contrats entre prestataires portant sur l'intégralité de ses métiers et de ses fonctions.

- **Définitions** : Nous passerons en revue les différents termes liés à cette tendance, ainsi que leur signification :

- **Insourcing** correspond à la réalisation d'un bloc (ou d'une fonction) par l'entreprise elle-même, en faisant appel à son propre personnel ou à des ressources externes, réalisant le travail intramuros.

- **Outsourcing** est l'opération par laquelle une entreprise décide de confier la réalisation d'un bloc (ou d'une fonction) à une autre entreprise, dans le cadre d'un contrat de sous-traitance. Dans ce cas, le travail est effectué extramuros.

- **Cosourcing** est l'opération par laquelle une entreprise décide de réaliser un bloc (ou d'une fonction) en partie en interne et en partie en externe, dans le cadre d'un contrat de partenariat.

- **Offshoring** (délocalisation) est l'opération par laquelle une entreprise décide de confier la réalisation d'un bloc (ou d'une fonction) à une autre entreprise localisée dans un autre pays.

- **Nearshoring** est l'opération par laquelle une entreprise décide de confier la réalisation d'un bloc (ou d'une fonction) à une entreprise dans un pays différent de l'entreprise cliente, mais proche géographiquement et/ou culturellement (fuseau horaire, langue, etc.).

- **Multishoring** est l'opération par laquelle une entreprise décide de confier la réalisation d'un bloc (ou d'une fonction) à des entreprises situées dans plusieurs pays.

- **Onshoring** est l'opération par laquelle une entreprise décide de confier la réalisation d'un bloc (ou d'une fonction) à une entreprise d'un pays étranger, mais dans son site.

- **Relocalisation** est l'opération par laquelle une entreprise décide de rapatrier dans le pays d'origine une production initialement délocalisée.

- **Co-localisation** est l'opération par laquelle une entreprise opère un partage de la chaîne de valeur avec un partenaire étranger.

LE MATIN

### Clôture de l'appel à candidatures du programme Emerging Mediterranean 2020

Un mois après le lancement de l'appel à candidatures pour permettre aux startups méditerranéennes de la Tech4Good de tenter de décrocher l'une des 30 places disponibles pour le BootCamp des 2 Rives, le programme Emerging Mediterranean dresse un premier bilan d'étape. Le programme a reçu 227 candidatures au total, dont 28% au Maroc, 24% en Algérie, 20% en Mauritanie, 19% en Tunisie et 9% en Libye. 74 candidatures portées par des femmes et 153 candidatures portées par des hommes.

«Nous sommes heureux par l'intérêt que notre programme a suscité auprès des startups de la rive Sud de la Méditerranée et nous nous félicitons du succès rencontré. Nous sommes d'autant plus heureux de ce succès de par le fait que les candidatures reçues étaient toutes d'une très grande qualité et remplissaient tous nos critères. Le choix des 30 à retenir pour le BootCamp fut long et difficile !», souligne le fondateur du programme, Samir Abdelkrim. Organisé du 27 au 29 novembre, le BootCamp des 2 Rives se tiendra entre la France et le Maroc, en partenariat avec la Startup Factory de Casablanca et le campus de l'Agence Française de Développement. Il sera fortement axé sur le thème de la résilience face à la crise sanitaire et économique actuelle. Après deux jours de sessions de workshops et conférences, 10 startups seront présélectionnées pour participer à la Conférence Digitale d'Emerging Mediterranean le 14 décembre 2020 en direct du Stade Vélodrome à Marseille.

Au terme de cet événement, cinq startups lauréates seront retenues. Elles recevront chacune un package composé d'une bourse de 7 000 €, de l'intégration au Programme d'accélération du SIBC, d'un Full Pass de deux jours pour EMERGING Valley (les 7 et 8 avril 2021), d'un Demo Day devant un panel d'investisseurs à impact et de la participation aux Mediterranean Digital Dialogues.

LE MATIN

Rédigé par : MOUNIA SENHAJI

**Publier votre annonces  
légal sur notre site web  
flasheconomie.com**

**Tel:  
05 22 20 30 31**

### La CGEM annonce son «Plan Sanitaire» pour les entreprises

Afin d'accompagner et soutenir les entreprises dans la mise en place des mesures préventives et sanitaires contre la Covid-19, la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM) a annoncé le lancement de son «Plan Sanitaire», qui prend en considération les dernières évolutions de cette pandémie.

Le patronat souligne que son guide a pour objectif d'accompagner les entreprises de toutes tailles et de tous secteurs, dans l'ensemble des étapes de mise en œuvre des mesures sanitaires, de la désinfection du transport de personnel au respect de la distanciation des postes de travail. Et de préciser que ledit plan s'articule autour de six axes : le transport, l'accueil, les espaces communs, les postes de travail, la désinfection et nettoyage, ainsi que la communication.

Par ailleurs, la Confédération patronale précise que son élaboration, basée sur les résultats d'une enquête terrain menée auprès d'un échantillon d'entreprises de différents secteurs d'activité, a connu la contribution des étudiants de l'École Centrale de Casablanca sous l'encadrement de la Société marocaine de construction automobile (SOMACA) et la supervision de MM. Mohamed Bachiri et Mohammed Réda Lahmini, respectivement Président et Vice-Président de la Commission Innovation et Développement Industriel de la CGEM. Ceci dit, la CGEM rappelle que ce plan vient en complément à ses guides de reprise d'activité publiés le 29 avril dernier, pour assurer la reprise des activités économiques.

L'OPINION

Rédigé par : S.M

**FLASH-économie  
annonce@  
flasheconomie.com**

POUR VOS ANNONCES AU BULLETIN  
OFFICIEL  
PENSEZ A

**FLASH ECONOMIE**

**05 22 20 30 31**

**06 64 14 26 48**



# ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

## CONSTITUTIONS

1674 -6C1

AVIS DE CONSTITUTION DE SOCIETE «STÉ BÂTIMENT ROUTIER DU SUD» SARL SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL SOCIAL 100000.00 DIRHAMS SIÈGE SOCIAL : 222 LOT RIAD TIZNIT NUMÉRO R.C : 4575 - TIZNIT

I- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 2020-11-19, il a été constitué une Société A Responsabilité Limitée dont les caractéristiques sont les suivantes ;  
- Forme : Société A Responsabilité Limitée  
- Dénomination sociale : sté bâtiment routier du sud  
- Objet social : travaux divers ou construction  
- Siège social : 222 LOT RIAD TIZNIT  
- Durée : 99 ans  
- Capital social : 100000.00 dirhams divisé en 1000 parts sociales de 100 dirhams.  
- Gérant : ouhammou el hassan , N°39 rue massmouda hay youssefia tiznit  
- ANNEE SOCIALE : du 1er Janvier au 31 Décembre de chaque année.  
II- Le dépôt légal a été effectué au Tribunal d'Instance de tiznit le 2020-12-02 sous le N° 786. Pour avis et mention.  
LE GÉRANT

1674 -12C2

AVIS DE CONSTITUTION DE SOCIETE PANAFRICA INDUSTRY SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITEE AU CAPITAL DE 100.000.00 DHS SIÈGE SOCIAL : 46 BD ZERKTOUNI ETG 5 N° 17 CASABLANCA

I- Aux termes d'un acte sous signe privé, ratifié le 23 Octobre 2020, il a été établi les statuts d'une société caractérisée par :  
- DENOMINATION : PANAFRICA INDUSTRY  
- FORME : Société à Responsabilité Limitée  
- OBJET : TRAVAUX DE BTP, DE CONSTRUCTION et TOUT CORP

D'ETAT

- SIEGE SOCIAL : 46 BD ZERKTOUNI ETG 5 N° 17 Casablanca ;  
- DUREE : Quatre-vingt-dix-neuf années (99 ans) ;  
- CAPITAL SOCIAL : Cent mille dhs (100.000,00 dhs) divisé en 1000 PARTS sociales de 100,00 dhs chacune libérées en totalité ;  
- LA GERANCE : Mr Said IDLACHGAR est nommée gérant de la société pour une durée indéterminée.  
- EXERCICE COMPTABLE : du 1 Janvier au 31 Décembre de chaque année.  
2- DEPOT LEGAL : le dépôt est effectué au tribunal de commerce de Casablanca sous le numéro 756013 et la société est immatriculée au registre de commerce sous le numéro 481667.

1674 -14C3

FORMAFID CONSEIL SARL AU 33 BD LARBI LOUADI 2ÈME ETAGE SETTAT (TEL : 0523401131 – GSM : 0667892404) « AVIS DE CONSTITUTION »

1-Au terme d'un acte SSP en date du 02/11/2020 à Casablanca, il a été constitué la société dénommée «CHANTIER MAROCAIN BLANC SARL AU » au capital de 100.000,00 DH par le porteur des parts sociales de valeur nominale 100 DHS chacune :  
• Monsieur ABDELILAH KHATTABI, 1000 parts sociales  
- Siège social : 30 RUE OMAR RIFFI APPT. 01 ETAGE 01 CASABLANCA.  
- Objet : Travaux divers ou de construction - négociant  
- Durée : 99 ans  
- Gérance : Monsieur ABDELILAH KHATTABI pour une durée non limitée.  
- Année sociale : débute le 01/01 jusqu'au 31/12 de chaque année.  
2- Dépôt légal : a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca sous le numéro 755827 et immatriculé au registre de commerce sous le n° 481487 le 02/12/2020.

**FLASH-économie**  
**05 22 20 30 31**  
**06 64 14 26 48**

**Email :**  
**annonce@**  
**flasheconomie.**  
**com**

1674 -18C4

FIDUCIAIRE AGOUZOUL 4, RUE TRIPOLI APPART N° 6 MOHAMMEDIA TEL : 0523.30.30.91 CONSTITUTION DE < IL3 > SARL AU DONT LES IDENTIFICATIONS SUIVANT : ICE : 002646415000002 TP : 32753557 – IF : 47296243 RC : 481469

1- Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Casablanca du 11/11/2020, a été constitué une Société à Responsabilité Limitée, associé unique, dont les caractéristiques suivantes :

- DENOMINATION: « IL3 » S. A.R.L AU

- OBJET : La société a pour objet tant au Maroc qu'à l'étranger :

• L'approvisionnement des entreprises publiques et privées, en toutes marchandises et articles de sérigraphie, de broderie, de confection d'habillement ; et tout matériel et accessoires concernant ces activités.

• La création, l'exploitation, l'acquisition, la location, la prise à bail de tout fonds de commerce, la représentation de toute société, de tout produit et articles sérigraphie, de broderie, de confection d'habillement.

• Réalisation de tous travaux, de services, de sous-traitance concernant les activités de sérigraphie, de broderie, et de confection de tout habillement.

• L'importation, l'exportation, l'achat, la vente, location, la distribution de tout matériel et de toute matière, de toute fourniture, tout outillage, tout accessoire de tout genre concernant la sérigraphie la broderie la confection de vêtement.

• L'acquisition de toutes machines, de tout brevet, la représentation de toute franchise, de tous outillages.

• La commercialisation, la location, la réparation, l'entretien, la distribution, de matériel de tous genres.

• Et d'une manière toutes opérations mobilières, immobilières, industrielles, financières ou commerciales en relation avec l'objet social, se rattachant directement ou indirectement aux objets précités ou susceptibles d'en favoriser la réalisation et le développement, ainsi que toutes participations directes ou indirectes, sous quelque forme que se soit, dans les entreprises poursuivant des buts similaires ou connexes.

- SIEGE SOCIAL : est fixé à : 86 ZONE INDUSTRIELLE MOULAY RACHID RUE 1 ETG 4 CASABLANCA.

- DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C

- CAPITAL SOCIAL : Le capital social est fixé à la somme de CENT MILLE (100 000.00) Dirhams, divisé en MILLE (1000) parts de CENT (100) dirhams chacune, entièrement souscrites et libérées en totalité

• Soit la rémunération de Mille (1000) parts formant le capital social, numérotées de 1 à 1000, attribuées en totalité à Monsieur MUSTAPHA EL GUERRAOUI, le Soussigné.

- LA GERANCE : La gérance de la société est confiée pour une période indéterminée, à Monsieur MUSTAPHA EL GUERRAOUI Demeurant à RES DAR ERRAHA IM 5 N°7BD LAGOTTA SIDI MOUMEN C A S A B L A N C A , née LE 01/01/1972, à FEDALATE BENSLIMANE ; de nationalité Marocaine, Titulaire de la C.I.N N° BH 132 095, valable jusqu'au 17/04/2028, et sa seule et unique signature peut valablement engager la société avec les pouvoirs les plus étendus.

2- Le dépôt légal : a été effectué au Greffe du Tribunal de commerce de Casablanca le 02/12/2020, sous n° 29992 où la dite société est immatriculée au registre de commerce du tribunal de commerce de Casablanca. Sous n° 481469. Pour Extrait et Mention.

1674 -20C5

FIDUCIAIRE MY JAAFAR IMM 389 APPT N°2 MHAMID III MARRAKECH G.S.M:06-61-23-52-63 CONSTITUTION D'UNE S.A.R.L D'A.U ASLANLAR EXPRESS

I- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 19/11/2020 à Marrakech, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée associée unique, ayant les caractéristiques suivantes :

1/ FORME JURIDIQUE : « S.A.R.L D'A.U »

2/ DENOMINATION: ASLANLAR EXPRESS

3/ SIEGE SOCIAL: BLOC 34 N°162 MHAMID MARRAKECH

4/ OBJET SOCIAL : La Société a pour Objet

- Achat et Vente de Matériels et Accessoires Electroniques ;

- Achat et Vente Matériels et Ac-

cessoires Electriques ;  
- Achat et Vente de Produits Vestimentaires ;

- Achat et Vente de Produits Cosmétiques ;

- Achat et Vente des Accessoires de cuisine ;

- Marchand ou Intermédiaire effectuant Importation Exportation

- Toutes opérations en relation avec l'objet ci-dessus, pouvant contribuer au développement de la société

5/ DUREE : 99 ans QUATRE VINGT DIX NEUF ANS.

6/ CAPITAL :Le capital est fixé à la somme de «40.000.00DHS» divisé en 400 parts M. MOSTAPHA BOUZZIT, associé unique.

- Le capital social s'élève à (40 000,00 DHS). Il est divisé en (400 parts) sociales de (100,00 DHS chacune), souscrites en totalité, intégralement libérées et attribuées à M. MOSTAPHA BOUZZIT, associé unique.

7/ GERANCE: M. MOSTAPHA BOUZZIT est désignée GERANT unique pour une durée illimitée.

II- Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Marrakech, Le 03/12/2020 Portant numéro 118074

1674 -21C6

AVIS DE CONSTITUTION DE SOCIETE UZAKEL SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITEE AU CAPITAL DE 100 000,00 CENT MILLES DIRHAMS SIÈGE SOCIAL : 18 RUE TANSIFT APPT 12 AGDAL RABAT EXTRAIT DES STATUTS

1- Suivant acte sous seing privé en date du 19 novembre 2020 et enregistré à Rabat le 30 novembre 2020, il a été instituée une Société à Responsabilité Limitée présentant les caractéristiques suivantes :

- Dénomination :UZAKEL SARL  
- Capital : 100 000,00 Cent milles dirhams

- Apport :

• Mademoiselle MAJDA EL HAJOUI : 50 000 Dirhams

• Monsieur UMIT AKSOY : 50 000 Dirhams

• Total : 100 000 Dirhams

• Totalement souscrites et libérées.

- Siège social : 18 RUE TANSIFT APPT 12 AGDAL RABAT

- Objet :

• La société a pour objet, tant au Maroc qu'à l'étranger, tant pour son compte que pour le compte

des tiers;

- L'achat, la vente en boutique ou en ligne, l'importation, l'exportation, de textiles, de vêtements de prêt-à-porter, d'accessoires de mode, de maroquinerie, de matières premières, de cuir, d'accessoires d'assemblage et toute autre matière utile et nécessaire à la confection des créations.

- L'achat et la vente en général de divers articles en gros, demi gros ou en détail.

- Et plus généralement toutes opérations commerciales, industrielles, financières se rattachant directement ou indirectement aux objets précités, ou susceptibles de favoriser sa réalisation et son développement.

- Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce.

- Bénéfice : 5 % sera transféré aux réserves légales. Le reste sera distribué aux associés.

- Gérants : La Gérance est assurée par Mademoiselle MAJDA EL HAJOUJ et Monsieur UMIT AKSOY pour une durée illimitée.

- La société est immatriculée au Registre du Commerce de Rabat sous le n° 148049

- 2- Dépôt : au greffe du tribunal de Rabat le 04/12/2020 sous le numéro 109098

Pour avis et publication.

Les gérants

1673 -1C1

IBRA DECO S.A.R.L. A.U  
SOCIETE A RESPONSABILITE  
LIMITEE D'ASSOCIE UNIQUE  
AU CAPITAL DE : 100.000,00  
DIRHAMS  
SIEGE SOCIAL : CASABLANCA  
- 13, RUE AHMED EL MAJJATI  
RES. LES ALPES 1ER ETAGE N°  
8 QUARTIER MAARIF  
R.C 481035 - PATENTE  
35782845 - I.F 47238395

- 1- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 09/10/2020 à Casablanca, enregistré à Casablanca le 12/10/2020, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée d'associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes :

- DENOMINATION IBRA DECO S.A.R.L. A.U

- FORME : S.A.R.L. A.U

- OBJET De la société : La société a pour objet :

- AMEUBLEMENTS TRADITIONNELS MODERNES ET DECORATION

- Importation Exportation Achat Vente des matières et fournitures pour l'Ameublement.

- SIEGE SOCIAL : CASABLANCA-, 13, RUE AHMED EL MAJJATI RES. LES ALPES 1ER ETAGE N° 8 QUAR-

TIER MAARIF

- DUREE : 99 ans à compter de la date de son immatriculation au Registre de Commerce.

- CAPITAL SOCIAL : Cent Mille Dirhams (100.000,00 DHS). Il est divisé en Mille 1 000 parts sociales de cent dirhams (100.00 DH) chacune, souscrites et libérées en totalité, et réparties comme suit :

- Monsieur EL MASHOULY BRAHIM: 1 000 Parts

- Année sociale, du 1er Janvier au 31 Décembre de chaque année.

- GERANCE: La société est gérée par Monsieur EL MASHOULY BRAHIM en qualité de gérant pour une durée illimitée.

- 2- Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Casa sous le n° 755274.

1673 -2C2

MRI SYSTEME  
SOCIETE A RESPONSABILITE  
LIMITEE D'ASSOCIE UNIQUE  
AU CAPITAL DE  
100.000,00 DHS  
SIEGE SOCIAL : RÉSIDECE  
AZZARKA, 117 RUE IBNOU  
MOUNIR 1ER ETAGE APPT.  
N°2 MAARIF CASABLANCA  
CONSTITUTION  
RC N°480921

- 1- Au terme d'un acte sous-seing privé en date du 06/10/2020 a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée SARL.AU dont les caractéristiques sont les suivants :

- Dénomination : MRI SYSTEME SARL.AU

- Objet social : La société a pour objet tant au Maroc qu'à l'Etranger :

La société a pour objet :

- Service, Achat et vente Matériels Informatique ;

- L'exportation, la commercialisation de tous brevets ou procédés pour le compte exclusif de la société.

- Toutes opérations de commissions, de représentation, de courtage, de marketing, de consignation et de franchise et toutes études.

- Et généralement, toutes opérations de bien ou services.

- Siège social : RES. AZZARKA, 117 Rue IBNOU MOUNIR 1ER Etage Appt. N°2 Maarif CASABLANCA.

- Durée : la durée est fixée à 99 ans ;

- Capital Social : 100.000,00 dirhams, Il est fait apport en numéraire à la présente société par :

- Monsieur Alaa Eddine ES SAADI 100.000,00 dirhams

- Laquelle somme de cent mille (100.000,00) de dirhams, entièrement libérée.

- Gérance : Par dérogation aux dispositions de l'article 31 ci-dessus, est nommé gérant :

Et dès à présent, Monsieur Alaa Eddine ES SAADI, est nommé gérant statutaires de la société pour une durée illimitée. En outre, la société sera valablement engagée pour tous les actes la concernant par la signature du gérant.

- Année social : commence le 01 janvier et termine le 31 décembre.

- 2- Le dépôt légal a été effectué Le 26/11/2020 au tribunal de commerce de Casablanca sous le 755073

1673 -7C3

ALEXIA BUSINESS CENTER  
SIÈGE SOCIAL : 61 AV LALLA  
YACOUT N°16 4IEME ETAGE  
N°16 CASABLANCA  
TÉL/FAX : 0522.30.20.89 /  
0522.30.48.00  
GSM:06.61.60.95.62  
AVIS DE CONSTITUTION  
« K.Y CAPITAL »

- 1- Aux termes d'un acte SSP fait à Casablanca en date du 27/11/2020, ils ont été établis les statuts d'une SARL AU dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Dénomination : K.Y CAPITAL SARL AU

- Objet : INDUSTRIE METALLIQUE
- Siege social: 61 AV LALLA YACOUT ANGLE MUSTAPHA EL MANNI ETG 4 N°16 CENTRE RIAD CASABLANCA

- Durée : 99 ANS

- Capital social : 100 000.00 DHS

- Gérance : Mr YOUNESS EL KHADIR

- Année sociale : DU 1 JANVIER AU 31 DECEMBRE DE CHAQUE ANNEE

- 2- Dépôt : LE DEPOT LEGAL A ETE EFFECTUE AU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CASABLANCA, le 03/12/2020 SOUS LE NUMERO 756017.

1673 -8C4

AVIS DE CONSTITUTION  
DE SOCIETE  
STE «CMC INDUSTRIE SARL »  
SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ  
LIMITÉE AU CAPITAL DE  
100.000,00 DHS  
SIÈGE SOCIAL: 224 LOT  
HOURIA 1 ETG 3 APPT 9 EL  
ALIA MOHAMMEDIA.

- 1- Au terme d'un acte sous - seing privé en date du 03/11/2020 à Mohammedia, il a été établi les statuts de la société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivants :

- Dénomination: CMC INDUSTRIE SARL

- Siège : 224 Lot Houria 1 Etg 3 Appt 9 El Alia Mohammedia.

- Objet: ENTREPRENEUR DE

CONSTRUCTION METALLIQUE ET MECANIQUE.

- Durée : 99 ans.

- Capital : 100.000,00 DHS souscrits en numéraire et divisé en 1000 parts de 100.00 DHS Chacune répartie comme suite

- Mr DAY Rachid, souscrit à (500) cinq cent parts sociales.

- Mr NATI Brahim, souscrit à (500) cinq cent parts sociales.

- Gérance : Mr DAY Rachid et Mr NATI Brahim sont dès maintenant nommés cogérants pour une durée illimitée, et auront la signature séparée.

- Année sociale : 1er janvier au 31 décembre.

- Bénéfice : 5% à la réserve légale, le solde est attribué aux parts.

- II- Le dépôt légal a été effectué au greffe au tribunal de Mohammedia. Le26/11/2020 sous le numéro 1574 RC N°26585.

Pour extrait et mention gérance

1673 -12C7

GENERAL ONE SURVEY  
S.A.R.L.A.U.  
SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ  
LIMITÉE À ASSOCIÉ UNIQUE  
AU CAPITAL DE  
100.000 DIRHAMS  
SIÈGE SOCIAL : AV GRANDE  
CEINTURE COMPLEXE  
COMMERCIAL AZIZA 80-90  
N°87 HAY MOHAMMEDI.  
CASABLANCA  
CONSTITUTION

- 1- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 14/10/2020, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée d'associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Denomination: GENERAL ONE SURVEY S.A.R.L.A.U

- Objet : La société a pour objet tant pour elle-même que pour le compte de tiers ou en participations au Maroc qu'à l'étranger :

- Gardiennage.

- Surveillance.

- Transport de fond.

- En plus généralement toutes opérations en relation avec l'objet ci-dessus, pouvant contribuer au développement de la société

- Le siège social est fixé à Casablanca, AV Grande Ceinture Complexe Commercial Aziza 80-90 N°87 Hay Mohammedi.

- La durée de la société est fixée à 99 Années à compter du jour de son immatriculation au registre de commerce, sauf dissolution anticipée ou prorogation.

- Le Capital est fixé à 100.000,00 DHS divisés en 1000 parts de (100 DHS) attribués comme suit :

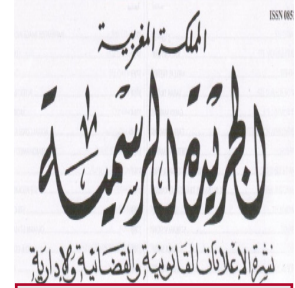
- Monsieur AABIDI HICHAM : 1000 PARTS

- Gérance : La société sera gérée par Monsieur AABIDI HICHAM, CIN N° AD53881 de nationalité

marocaine, pour une durée illimitée.

- Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de commerce de Casablanca le 02/12/2020 sous le N° 755899.

POUR EXTRAIT ET MENTION



**FLASH-économie**  
**28, Av des FAR**  
**CASABLANCA**

**Directeur de la**  
**Publication :**  
Majid FATHI

**Équipe de**  
**Publication :**

Kawtar HAJOUR  
Shéhérazade FATHI

Said MASSAINE

Kenza FATHI

Rayan FATHI

Imane

ELOUAKOUDI

Latifa

ZAKHOUKH

**Tel:**

**05 22 20 30 31**

**06 64 14 26 48**

**05 22 47 37 74**

**Fax:**

**05 22 27 71 81**

**Email :**

**annonce@**

**flasheconomie.com**

# ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

## MODIFICATIONS

1674 -1M1

CENTRE D'AFFAIRE « SEIKYO KUIN SARL »  
224 LOT HOURIA 1 ETG 3  
APPT 9 MOHAMMEDIA  
TEL : 06.61.214.600  
« KANSS KARKOR SARL »  
RC N°4739  
DR DIAR EL HAJJAJ AHLAF  
BENSLIMANE

I- Aux termes du Procès Verbal de l'assemblée Extraordinaire; Il a été décidé ce qui suit:

1- La dissolution anticipée de la société, et nomination de Mr ABDELLAH CHADIL comme liquidateur, la fixation du siège de liquidation a DR DIAR EL HAJJAJ AHLAF BENSLIMANE.

II- Le dépôt légal est effectué au tribunal de 1er Instance de BENSLIMANE sous numéro 547 Du 12/11/2020.

1674 2M2

FRACH S.A.R.L.  
LOT 123, RUE 3, Q. I.  
SIDI OTHMANE BEN M'SIK  
CASABLANCA - R.C N° 111143  
DONATIONS DE PARTS

1- L'assemblée générale en date du 12 novembre 2020, a :

- Ratifié les donations de 12.000 parts sociales intervenues dans la société

- Modifié les articles 6 et 7 des statuts

2- Le dépôt a été effectué au Greffe du tribunal de Commerce de Casablanca le 03 décembre 2020 sous le n°756068

1674 -3M3

NEGMA QUINCAILLERIE  
SARL.AU  
291, BD YACOBEL MANSOUR  
CASABLANCA - R.C N°69213  
NOMINATION D'UNE  
COGÉRANTE

1- La décision collective des associés en date du 23 novembre 2020 a décidé de nommer en qualité de cogérante :

- Mme Bouchra IGROUCHE, de nationalité marocaine, Titulaire de la CNI n° BK219631  
2- Le dépôt a été effectué au Greffe du tribunal de Commerce de Casablanca le 03 décembre 2020 sous le n°756066

1674 - 4M4

SOCIÉTÉ FAMABA SARL.AU  
KM 9, ROUTE DE BOUSKOURA  
SIDI MAAROUF CASABLANCA  
R.C N° 35221  
NOMINATION D'UNE  
COGÉRANTE

1- La décision collective des associés en date du 23 novembre 2020 a décidé de nommer en qualité de cogérante :

- Mme Kenza IGROUCHE, de nationalité marocaine, Titulaire de la CNI n° BK851012

2- Le dépôt a été effectué au Greffe du tribunal de Commerce de Casablanca le 03 décembre 2020 sous le n°756067

1674 -5M5

STE JNANE AL YASMINE  
S.A.R.L .  
LOT. MABROUKABEAUSITÉ  
AÏNSEBAA, DOUARBOUIH  
CASABLANCA - R.C N°157631  
DONATION DE PARTS

1- Aux termes d'un acte SSP en date du 23 novembre 2020 Mr Mohammed IGROUCHE a fait donation de 750 parts sociales à Mme Bouchra IGROUCHE, Mme Fatima Zahra IGROUCHE et Mme Kenza IGROUCHE, soit 250 parts chacune.

- La décision collective des associés en date du 23 novembre 2020, a :

- Ratifié la donation de 750 parts

- Modifié les articles 1, 6 et 7 des statuts

- Approuvé les nouveaux statuts

2- Le dépôt a été effectué au Greffe du tribunal de Commerce de Casablanca le 03 décembre 2020 sous le n°756069

1674 -7M6

SOCIETE « WORK INDUSTRIE DÉVELOPPEMENT » PAR ABRÉVIATION « WID »  
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE (SARL)  
CAPITAL DE : SIX MILLIONS DE DIRHAMS (6.000.000,00)  
SIEGE SOCIAL : EL JADIDA,  
LOT 118, ZONE INDUSTRIELLE  
R.C.N°: 1237- EL JADIDA  
CESSION DES PARTS  
SOCIALES

1- L'assemblée générale extraordinaire en date du 07/11/2014 de la société « Work Industrie Développement » par abréviation « WID » au capital de 6.000.000,00 a décidé ce qui suit :

- Approbation de la cession par donation de 38000 par Mr Abderrahmane SIDQI à Mr Hamza SIDQI en date du 07/11/2014.

- Approbation de la cession par donation de 11400 par Mr Mina Jabrane, Soumya SIDQI et Widyane SIDQI à Mr Kaddour SIDQI en date du 07/11/2014.

2- Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de première Instance d'El Jadida le 24/11/2014 sous le N° 17559.

Pour extrait et mention  
LE GERANT

1674 -8M7

SOCIETE « WORK INDUSTRIE DÉVELOPPEMENT » PAR ABRÉVIATION « WID »  
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE (SARL)  
CAPITAL DE : TROIS MILLIONS DE DIRHAMS (3.000.000,00)  
SIEGE SOCIAL : EL JADIDA,  
LOT 118, ZONE INDUSTRIELLE  
R.C.N°: 1237- EL JADIDA  
CESSION DES PARTS  
SOCIALES

1- L'assemblée générale extraordinaire en date du 25/06/2008 de la société « Work Industrie Développement » par abréviation « WID » au capital de 3.000.000,00 a décidé ce qui suit :

- Approbation du rapport de gestion concernant l'activité 2007 ;

- Approbation des comptes et résultats de l'exercice 2007 ;

- Approbation de l'affectation des résultats ;

- L'attribution et le transfert de 200 par Mr Abderrahmane SIDQI à Mr Kaddour SIDQI.

- Démission de l'ancien gérant et nomination de Mr Kaddour SIDQI en qualité de nouveau gérant.

2- Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de première Instance d'El Jadida le 08/07/2008.

Pour extrait et mention  
LE GERANT

**Publier votre  
annonces  
légal sur  
notre site web  
flasheconomie.com**

**Tel:  
05 22 20 30 31**

1674 -9M8

« SOCIETE HOTELIERE REALITES » SA  
AU CAPITAL DE DIX HUIT  
MILLIONS DE DIRHAMS  
(18.000.000,00 DHS)  
AU SIÈGE SOCIAL SIS À:  
CASABLANCA, 3, RUE ABOU  
ZAID EDABOUSSI (EX.  
NECKER)  
RC : 451501  
AUGMENTATION DU CAPITAL

I/- Aux termes du procès verbal de la Réunion du Conseil d'Administration, en en date du 30/10/2020, déposé au rang des minutes de Me Salah-Eddine CHENGUITI, en date du 24/11/2020, le Conseil d'Administration de la «SOCIETE HOTELIERE RELATIES », a décidé ce qui suit :

-L'Augmentation du capital social de 18.000.000,00 dhs à 70.000.000,00 dhs, par apport en numéraire.

II/- Aux termes du procès verbal des délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire sous seing privé, en date du 04/11/2020, déposé au rang des minutes le 24/11/2020, l'ordre du jour a été comme suit :

1) Lecture du rapport du conseil d'administration ;

2) Autorisation pour l'augmentation du capital ;

3) Délégation au conseil d'administration les pouvoirs nécessaires à l'effet de réaliser l'augmentation de capital en une ou plusieurs fois, d'en fixer les modalités, d'en constater la réalisation et de procéder à la modification corrélative des statuts ;

4) Pouvoir pour l'accomplissement des formalités légales.

III/- Aux termes du procès verbal de la Réunion du Conseil d'Administration sous seing privé, en date du 04/11/2020, déposé au rang des minutes le 24/11/2020, l'ordre du jour a été comme suit :

- Droit préférentiel de souscription à l'augmentation du capital ;

- Actionnaires souscrivant à l'augmentation du capital ;

- Constatation de la réalisation d'augmentation du capital ;

- Modification des statuts ;

- Pouvoirs pour les formalités.

IV/- Aux termes des statuts sous seing privés, en date du 12/11/2020, déposés au rang des minutes, en date du 24/11/2020, il a été procédé à la refonte des statuts.

II/- Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, le 04/12/2020, sous le N° 756252.  
Pour extrait et mention.

Me. Salah-Eddine CHENGUITI

1674- 10M9

MANI SPORTS (SARL)  
SOCIETE A RESPONSABILITE  
LIMITEE  
AU CAPITAL SOCIAL DE  
500.000 DHS  
SIEGE SOCIAL: 154, BD BIR  
ANZARANE 6EME ETAGE  
APPT N° 22-MAARIF  
CASABLANCA-MAROC  
RC CASABLANCA N° 91791  
SITUATION NETTE INFÉRIEURE  
AU QUART DU CAPITAL

1. Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 20 novembre 2020, les associés de la société « MANI SPORTS » S.A.R.L., ont décidé qu'il n'y a pas lieu à dissolution anticipée de la société, et que la société continuera son exploitation bien que les capitaux propres soient inférieurs au quart du capital social.

2. Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, le 04 décembre 2020, sous le numéro 756285.  
POUR EXTRAIT ET MENTION

1674 -11M10

AFRIQUA BIOMETRIESARL

I- Aux termes d'un Procès-verbal de la décision de L'assemblée générale extraordinaire de la société « AFRIQUA BIOMETRIE » SARL Société à Responsabilité Limitée au capital social est fixé ainsi à la somme de 100 000.00 DH (CENT MILLEDIRHAMS) divisé en 1000 Parts Sociales d'une valeur nominale de 100 DH (cent dirhams) chacune, sise à :BOULEVARD OUED ZEM LOTISSEMENT AL WAHDA 2 BEN M'SIK- CASABLANCA, a décidé de modifier les articles suivants :

1- Cession de part.

2- Nouveaux apports.

3- Changement la forme juridique de la société.

4- Modification de Statut.

5- Pouvoirs.

- Première résolution : Cession de part : Par le présent PV le cédant Mr. TARIK BELASRI cède et transporte, sous les garanties Ordinaires de fait et de droit, au cessionnaire Mr JIHAD KHETTAR qui accepte, Cinq Cent (500) parts sociales dans ladite société avec tous les droits et obligations y attachés au prix de Cent (100) dirhams chacune ;  
- Deuxième résolution : Nou-



# ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

veux Apports : Mr JIHAD KHET-TAR apporte à la Société une somme de 100 000,00 (Cent Mille Dirhams).

- Troisième résolution : Changement la forme juridique de la société L'assemblée générale extraordinaire a décidé de modifier la forme juridique de la société du AFRIQUA BIOMETRIE SARL du SARL à SARL AU

- Quatrième résolution Modification de Statut :

- Suite à la cession des parts, L'Assemblée Générale Extraordinaire de la société «AFRIQUA

BIOMETRIE» SARL, après avoir délibéré, décide de procéder à la refonte des statuts de la société pour y intégrer Cette modification. Après lecture des articles des statuts refondus, article par article, chacun des articles est mis Successivement aux voix.

- Cinquième résolution : Pouvoirs : Tous les pouvoirs sont conférés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent Procès-verbal à l'effet d'effectuer toutes les formalités en pareille matière.

II- LE REGISTRE DE COMMERCE a été déposé au TRIBUNAL DE COMMERCE DE CASABLANCA SOUS N° 3 04 55 en date du 04/12/2020.

1674 -13M11

AVIS DE MODIFICATION DÉNOMINATION SOCIAL « FLAME SECURITY» SARL  
CAPITAL SOCIAL  
100.000.00DHS  
RC :18351  
SIEGE SOCIAL: DERB MARRAKECH BC 18 N°30, MOHAMMEDIA.

1- Aux termes d'un procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire à Mohammedia le 06/10/2020 la société « FLAME SECURITY» SARL au capital de 100.000,00 DHS, a décidé de :  
- Transférer le siège social de « DERB MARRAKECH BC 18 N°30-MOHAMMEDIA»  
- Vers « LOTISSEMENT ASSALAM N°7 MOHAMMEDIA ».

2- Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de 1ère instance de Mohammedia, le 01/12/2020 sous le N°1617.

**FLASH-économie**  
Email :  
annonce@  
flasheconomie.com

1674 -15M12

ETUDES LA FIDELITE  
MEDIMETAL  
SOCIETE A RESPONSABILITE  
LIMITEE  
MODIFICATION

1- Aux termes d'un acte ssp du 24 octobre 2020 à Casablanca L'assemblée générale de la société MEDIMETAL société a responsabilité limitée décident les modifications suivantes.

2- Suite à l'assemblée générale extraordinaire en date du 24 octobre 2020 des héritiers et gérant associé :

- Constatation de transfert de propriété de 500 parts d'une valeur nominale de 100 dirhams chacune libérées à 100% de la société MEDIMETAL SARL, détenues par MME DOUKALI BOUAA-LAM ZINEB, au profit de FALKANI BOUCHAIB.

- Le capitale social est fixé à la somme de CENT MILLE DIRHAMS (100.000.00DHS).

- Corporation pour les nouveaux associés et répartition en conséquence du capital .

- Ces parts sont attribuées aux associés dont les proportions ci-après et représentant le montant de leur apport, à savoir :

• MR FALKANI BOUCHAIB : 800 Parts

• MME BOUTAYEB FATIHA : 200 Parts

• Total : 1000 Parts

3- LE DEPOT LEGAL A ETE EFFECTUE AU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CASABLANCA SOUS LE N° 756206 LE 04 DECEMBRE 2020

4- LE REGISTRE DE COMMERCE MODIFICATIF (Chronologique) A ETE EFFECTUE AU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CASABLANCA SOUS LE N° 66633 LE 04 DECEMBRE 2020

1674 -16M13

ETUDES LA FIDELITE  
MEDIMETAL  
SOCIETE A RESPONSABILITE  
LIMITEE  
MODIFICATION

1- Aux termes d'un acte ssp du 24 octobre 2020 à Casablanca L'assemblée générale de la société MEDIMETAL société a responsabilité limitée décident les modifications suivantes.

2- Suite à l'assemblée générale extraordinaire en date du 24 octobre 2020 des héritiers et gérant associé :

- Constatation de décès des associés.

- Prise de connaissance de l'acte d'hérédité et répartition des parts sociales des défunts ayants droits.

- Le capital social est fixé à la somme de CENT MILLE DIRHAMS (100.000.00DHS).

- Corporation pour les nouveaux associés et répartition en conséquence du capital MR.FALKANI MOHAMMED-YASSINE est nommé gérant de la société MEDIMETAL SARL.

- Mise à jour des statuts.

- Ces parts sont attribuées aux associés dont les proportions ci-après et représentant le montant de leur apport, à savoir :

• MR FALKANI MOHAMMED-YASSINE : 500 Parts

• MME FALKANI NAWAL : 250 Parts

• MME FALKANI SANAA : 250 Parts

• Total : 1000 Parts

3- LE DEPOT LEGAL A ETE EFFECTUE AU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CASABLANCA SOUS LE N° 756207 LE 04 DECEMBRE 2020

4- LE REGISTRE DE COMMERCE MODIFICATIF (Chronologique) A ETE EFFECTUE AU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CASABLANCA SOUS LE N° 66633 LE 04 DECEMBRE 2020

1674 -17M14

AMMAN & CO  
SOCIÉTÉ ANONYME AU  
CAPITAL DE 300.000 DIRHAMS  
SIÈGE SOCIAL : IMMEUBLE  
« HORIZON » SIS À  
MANDARONA 300 LOT N° 9,  
SIDI MAAROUF,  
CASABLANCA  
R.C CASA N° 305.245  
I.F. N°15224054

1- Aux termes de l'assemblée générale ordinaire du 18 Septembre 2020, les actionnaires de la société « AMMAN & CO » SA ont :

- constaté la démission de plein droit de l'administrateur M. Ahmed OUBRAIM,

- pris acte de la qualité d'actionnaire de « ANSAMBLE MAROC » SA,

- nommé en qualité d'administrateur, « ANSAMBLE MAROC » SA représentée par M. François BONNOT, en remplacement de M. Ahmed OUBRAIM, pour la durée de son mandat qui restait à courir soit jusqu'à l'assemblée générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2024.

II- La déclaration modificative a été inscrite au Tribunal de commerce de Casablanca le 04 Décembre 2020 sous le numéro 30440 du registre chronologique,

dépôt légal N° 756258.

1674 -19M15

SOCIETE MAELIN ELEC  
AU CAPITAL DE : 100000 DHS  
SIÈGE SOCIAL : ROUTE 110 KM  
14 Z.I GRAND ZENATA  
MOHAMMEDIA  
R.C : 6915 – MOHAMMEDIA

1- Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire (AGE) , en date du 2014-10-30 il a été décidé ce qui suit :

- La nomination d'un nouveau co-gérant dans la société MAELIN ELEC soit EL MEDHOUN KHALID.  
- Modification de l'article n° 14 des statuts.

- Modifications à compter du 2014-10-30.

2- Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de COMMERCE de MOHAMMEDIA le 2014-11-04 sous le N°1414.

Pour extrait et mention  
LE GÉRANT

1673 -3M1

MITAK CONSEIL  
SOCIÉTÉ : Q REST  
RC : 412909  
MODIFICATIONS JURIDIQUES

1- Aux termes d'un acte sous seing privé, modificatif, établi à Casablanca en date du 17/11/2020, les associés ont décidé les modifications suivantes :

- Nomination des nouveaux gérants à-côté du premier gérant : L'assemblée générale décide de nommer :

Monsieur HAMID KANOUNE, titulaire du cni n° BJ 56100 en tant que gérant à-côté de Monsieur ZOUHAIR ENNOUINI Et Monsieur MAHJOUR HICHAR, titulaire du cni n° HA61193 en tant que gérant à-côté de Monsieur ZOUHAIR ENNOUINI

- signature sociale : -La société sera engagée par la signature conjointe de :

- Monsieur ZOUHAIR ENNOUINI et MR HAMID KANOUNE

ou

- Monsieur ZOUHAIR ENNOUINI et MR MAHJOUR HICHAR

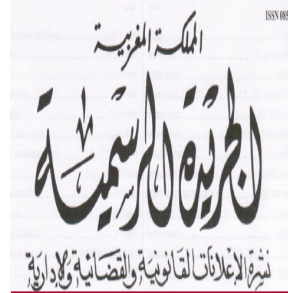
ou

- MR HAMID KANOUNE et MR MAHJOUR HICHAR

- Changement de la forme juridique : La société prend désormais la forme juridique suivant : SARL au lieu de SARL AU - Modification corrélative.

-Refonte de statuts

- Pouvoirs en vue des formalités  
2- Le dépôt est effectuée auprès du chef greffe du tribunal de commerce Casablanca sous le numéro 756053 en date du 3/12/2020



**FLASH-économie**  
**28, Av des FAR**  
**CASABLANCA**

**Directeur de la**  
**Publication :**  
Majid FATHI

**Équipe de**  
**Publication :**  
Kawtar HAJOUR  
Shéhérazade FATHI

Said MASSAINE  
Kenza FATHI  
Rayan FATHI

Imane  
ELOUAKOUDI  
Latifa  
ZAKHOUKH

**Tel:**

**05 22 20 30 31**  
**06 64 14 26 48**  
**05 22 47 37 74**

**Fax:**

**05 22 27 71 81**

**Email :**

**annonce@**  
**flasheconomie.com**

# FLASH Économie

vous accompagnent  
dans vos publications  
d'annonces légales au

## Bulletin Officiel

3 رجب 1439 (21 مارس 2018)

المسنة السابعة بعد المائة - عدد 5499

ISSN 0851 - 1225

المملكة المغربية

# الحرية الرسمية

نشرة الإعلانات القانونية والقضائية والإدارية

ثمن النسخة : 10 دراهم

يتطلب الاشتراك من المطبعة الرسمية الرباط - شالة الهاتف : 0537.76.50.24 - 0537.76.50.25 0537.76.54.13 الحساب رقم : 310 810 1014029004423101 33 المتفوح بالخزينة الإقليمية بالرباط	تعريف الاشتراك			بيان النشرات
	في الخارج	في المغرب		
		سنة	سنة أشهر	
	فيما يخص النشرات الموجبة إلى الخارج عن الطريق العادي أو عن طريق الجو أو البريد الدولي السريع، تضاف إلى	400 درهم	250 درهما	النشرة العامة .....
		200 درهم	-	نشرة مداولات مجلس النواب .....
		200 درهم	-	نشرة مداولات مجلس المستشارين .....

## FLASH Économie

28, Av De L' Armée Royale  
Casablanca, 20100 , Maroc  
Tél : +212 5 22 20 30 31  
Fax : +212 5 22 27 71 81  
Port : +212 6 64 14 26 48

E-mail :

annonce@flasheconomie.com

### CERTIFIÉ L'INSERTION DE L'ANNONCE LÉGALE

Numéro : Page :

Enregistré à Casablanca le:

Folio : Case :

Signature et Cachet